

L'affaire des soldats cachés de Forest

L'affaire la plus incroyable se déroula à Forest, hameau de Seraincourt. En septembre 1914, au moment de l'avancée allemande, une patrouille française du 11^{ème} Chasseurs à cheval qui poussait une reconnaissance, fut obligée de se cacher dans les environs de Remaucourt. Prise à partie dans une mauvaise posture, elle se dispersa et les fuyards se cachèrent. Deux soldats cachés à la ferme du Moulin à Seraincourt, tentèrent vainement de rejoindre l'armée française. Ils revinrent à Forest et se déguisèrent en paysans. Dénoncés, ils furent recherchés et le « fameux juge de guerre Richter » connu sous le surnom de « la perruque », qui a laissé dans la région un souvenir exécrationnel, dirige l'opération. Aucun soldat ne fut découvert, mais terrifié par les menaces, un conseiller municipal avoua que cinq soldats français avaient vécu au hameau de Forest. Cinq habitants furent emprisonnés du 24 novembre 1914 au mois d'août 1915. La commune de Seraincourt dut payer vingt cinq mille marks d'amende. Ne pouvant plus paraître au hameau, les soldats se construisirent un abri souterrain dans les bois dits de « La Folie ». Des personnes, comme Marguerite Mennessier, de La Folie, s'exposèrent afin de les ravitailler. Les soldats, devenus imprudents, finirent par attirer l'attention des allemands qui investirent les bois le 19 juin 1916. Deux soldats pris seront fusillés quelques jours plus tard. Des civils et Madame Mennessier, mère de quatre enfants, furent inquiétés. Elle endossa volontairement toute la responsabilité et sauva ainsi la vie de Monsieur Hebert de la Vaugirard, maire de Wadimont. Elle fut condamnée à vingt cinq ans de travaux forcés.

L'un des soldats français, Noël, vint demander de nuit l'hospitalité à Madame Lantenois, de Forest, dont le mari et un fils étaient soldats. Elle n'hésita pas un instant, elle lui creusa dans la grange un trou où il se cacha pendant quatre mois, nourri par les aliments prélevés sur les rations de la famille. Ce régime de réclusion affaiblit la volonté de Noël, qui, pris de folie, se promena dans Forest, se proclamant le Kaiser et menaçant de ce fait ses bienfaiteurs. Quelques hommes songèrent à l'éliminer afin d'éviter un drame. Noël parvint à s'échapper et revint avec Richter afin de lui désigner les maisons qui avaient reçu des soldats de la patrouille française. Il dénonça même un de ses camarades qui se cachait à Waleppe. Plus de soixante dix personnes furent enfermées à Rocquigny et Richter exigea des aveux. Les accusés restaient seuls, enfermés sans lumière dans des locaux sans feu. On les arrachait de nuit à leur sommeil. Les femmes sont frappées parce qu'elles ne répondent pas, elles deviennent méconnaissables après quelques jours de prison. Confrontations, affirmations mensongères, Richter recourt à toutes les ruses. Le régime de la prison allemande est un lent assassinat, ceux qui ont pu voir le docteur Fréal, médecin à Chaumont-Porcien, avant qu'il ne soit fusillé à Hirson, peuvent l'attester: chaque jour le prisonnier mourrait d'avantage, les vingt trois balles ne furent guère pour lui que le coup de grâce. Le Docteur Fréal avait soigné les soldats en 1914 et conservait un carnet sur lequel, pendant ses visites, il notait la marche des troupes et ses impressions sur les Allemands.

L'un des prisonniers, Jules Boudesoque, hanté par la terreur de la mort violente et les conditions de son incarcération, avait réussi à s'enfuir la nuit, de Rocquigny, avait fait en chaussons et en courant, les dix kilomètres qui le séparaient de Seraincourt. Il s'en vint, le malheureux, se pendre dans sa grange vers cinq heures du matin.

Les prisonniers furent transférés à Montcornet et jugés par un conseil de guerre. On condamna Achille Corneille à deux ans de travaux forcés, Joseph Dupont à douze ans, Arthur Pasquier à seize ans et Ernest Bonnet fut condamné à mort, peine commuée en quinze ans de travaux forcés.

Quel fut leur crime? Pour certains, d'avoir donné à manger une fois ou deux aux soldats français, ou d'avoir joué aux cartes avec eux. Pour les autres, de les avoir hébergés et tous de ne pas les avoir dénoncés.

Il restait encore un soldat français qui avait échappé aux recherches. Le 26 janvier 1918, une patrouille de nuit s'empara de cet homme qui semblait exténué. Depuis quatorze mois, il avait vécu dissimulé derrière une cloison, dans un grenier, sortant rarement, privé d'air et de nourriture. A bout de forces, il mourut quelques semaines après. La famille Peccavet qui l'avait caché fut condamnée, le père Alix, soixante deux ans, à cinq années de travaux forcés, le fils Léon, trente trois ans, à deux

ans de prison, la fille Berthe, trente deux ans, à cinq ans de travaux forcés. La commune, qui avait déjà dû verser dix mille marks-or, se vit alors infliger une nouvelle amende de cinq mille marks.

Noël, qui était à l'origine de ces malheurs, fut arrêté à Chalons sur Marne en janvier 1919 et écroué pour intelligence avec l'ennemi.

Tous les héros de ce drame reçurent la croix de guerre le 14 juillet 1919.

*(Texte extrait de l'ouvrage « Les Ardennais pendant la Grande Guerre » de Gilles Deroche
publié par le Mémorial de Verdun et Terres Ardennaises)*